

RÉSUMÉ DE :



LA FORMATION DES HABILITATIONS ÉLECTRIQUES



Préparation aux titres d'habilitation
électrique tous niveaux personnel
électricien, non électricien, basse
tension et haute tension.

La formation des habilitations électriques permet :

- la connaissance des règles de sécurité : les personnes intervenantes et les zones d'environnement.
- de connaître le classement des installations.
- d'évaluer des risques d'origine électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT et HTA
- de connaître l'incidence de la conception des équipements sur la sécurité des personnels.
- d'opérer en sécurité sur tout, ou partie d'un ouvrage en exploitation.
- d'appliquer les consignes de BT et HTA liées : aux consignations, aux interventions générales et aux travaux hors tension.